

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 79 (1934)
Heft: 5

Rubrik: Chronique suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SUISSE

Hommage à nos cavaliers.

C'est avec un sentiment de légitime fierté que tous ceux qui ont suivi, de près comme de loin, les phases mouvementées du *Concours hippique international* de Nice, puis de Rome, ont appris la magnifique victoire remportée, après une lutte extrêmement serrée, par l'équipe suisse dans le Grand-Prix du Ministère des Affaires étrangères. Nos cavaliers se sont en effet adjugés, pour un an, la « Coupe des Nations », si ardemment disputée.

Il faut donc les féliciter sans mesure d'avoir, par leurs efforts conjugués, honoré notre armée et notre pays. Ce fut être une minute émouvante que celle où, devant une foule innombrable, furent hissées les couleurs suisses, symbolisant leur victoire, aux accents de notre hymne national. Nous leur sommes reconnaissants, à ces quelques camarades, d'avoir attiré, ne fût-ce qu'un instant — et autrement que par des discours — l'attention du monde sur notre petite Patrie.

On ne dira jamais assez l'importance d'une telle manifestation aux yeux de l'étranger. A l'image des succès remportés par nos tireurs, de telles performances sont éminemment propres à augmenter et le bon renom et le prestige dont il importe que notre armée jouisse au delà de nos frontières.

Cette vérité, si elle est accessible à tous ceux qui se réjouissent des succès que nos compatriotes marquent à l'étranger dans le domaine du tir et de l'équitation, paraît avoir échappé à la presse de notre pays. La plupart de nos grands quotidiens se sont en effet contentés de signaler, en 4^e ou 5^e page, au titre des faits divers, le récent exploit de nos cavaliers. L'indifférence affectée à l'égard des représentants de notre armée à l'étranger est pour le moins curieuse.

Tous les lundis, rendant compte des manifestations dites sportives de la veille, nos journaux publient sur six colonnes l'historique complet de tel match de football de 4^e catégorie ou de telle rencontre de boxeurs de 3^e cuvée. Aucun détail ne nous est épargné. En prenant notre petit déjeuner, nous

savons exactement lequel de ces messieurs « saigna du nez », eut le tibia gauche faussé d'un coup de pied émis par un sportman sans éducation ou encore les mandibules largement désaxées.

Le peu d'enthousiasme avec lequel la splendide victoire de nos cavaliers fut accueillie chez nous (car la presse étrangère, elle, n'a pas manqué de leur rendre le juste hommage dû à leur succès) est d'autant plus regrettable que leurs mérites furent plus grands. On ignore en effet dans quelles conditions précaires la formidable épreuve que constitue un concours hippique international est préparée en Suisse. Alors qu'à l'étranger, on met tout en œuvre pour que les cavaliers de l'armée puissent disposer de chevaux de premier choix, sélectionnés avec méthode, et que les équipes aient la possibilité de s'entraîner dans d'excellentes conditions, nos officiers, dont la plupart ne sont pas des professionnels, n'ont l'occasion de travailler en commun que deux ou trois fois avant le concours ; quant aux chevaux, ils sont le plus souvent prélevés sur le lot importé annuellement d'Irlande et destiné à notre cavalerie, à laquelle on sait que l'Etat doit fournir avant tout des remontes à deux mains, susceptibles d'être attelées aussi bien que montées.

Mais nous avons hâte de répéter ici les noms de ceux qui, par leurs persévérandts efforts, par leur cran autant que par leur esprit patriotique, ont si justement conquis le droit à notre reconnaissance.

C'est tout d'abord le *colonel Haccius*, commandant du Dépôt de remontes de la cavalerie, chef de l'équipe suisse, dont l'autorité en matière de dressage et de concours hippiques est bien connue et pour lequel les succès de nos cavaliers à Nice et à Rome constituent une récompense si méritée ; c'est ensuite le *major d'état-major de Muralt*, montant « Notas » et « Corona », dont les victoires ne se comptent plus et qui est certainement notre meilleur cavalier de concours ; ce sont enfin les *premiers-lieutenants Haecky*, sur « Wexford », et *Dégallier*, montant deux chevaux personnels dont « Elégant », puis le jeune *lieutenant Schwarzenbach*, avec ses chevaux « Schwabensohn » et « Chanteclair » ; trois cavaliers dont les récentes performances autorisent tous les espoirs.

Le major de Muralt est le seul officier de carrière qui ait participé, cette année, aux concours de Nice et de Rome. S'il est réjouissant de constater la forte proportion des officiers de troupe qui, par leur dévouement et leur activité en dehors du service, ont affirmé, une fois de plus, la valeur de notre système de milices, on ne peut en revanche que regretter que le corps des instructeurs de cavalerie ne compte plus, comme aux belles

années des de Loys, Vogel, Poudret, Haccius, Bossart, de Charrière, des officiers aptes à affronter tous les genres d'épreuves équestres, pour le plus grand prestige de leur arme. Il est quelque peu paradoxal de devoir constater qu'actuellement, parmi les *anciens*, le cavalier de concours le plus allant, le plus mobile et le plus passionné est... un instructeur d'infanterie, le *colonel W. Hartmann*, âgé de 55 ans !

Mais nous nous écartons de l'objet que se proposent ces lignes, qui est simplement de rendre un éclatant hommage à nos cavaliers du concours de Nice et de les remercier d'avoir si dignement répondu à la confiance que notre armée avait placée en eux.

R. M.
